

Image not found or type unknown



Vol de voiture avec agression

Par **ammar**, le **23/05/2008 à 10:06**

un individu déclare à son assureur le vol de sa voiture et 38 jours après il présente un certificat médical de ses blessures (agression suite jacking-car) où est mentionné une date de vol différente à celle de la déclaration initiale. l'assurance refuse de l'indemniser. Comment faire? merci de votre réponse

Par **frog**, le **23/05/2008 à 13:57**

Refaites une déclaration de vol avec la bonne date.